



3 questions à Philippe DUPRIEU - Vice-Président délégué au développement économique de la Communauté de Communes du Grand Châteaudun

Pourquoi avoir choisi de signer ce partenariat entre la Communauté de Communes du Grand Châteaudun et Initiative Eure-et-Loir ?

L'une de mes missions est de tout mettre en œuvre pour faciliter l'installation de nouvelles entreprises et pour aider les entreprises en place à investir pour se développer. Pour cela, il est nécessaire aux porteurs de projets de mobiliser des fonds importants. Le concours de tous les acteurs est alors indispensable : le chef d'entreprise avec ses fonds propres, la banque, la Région dans le cadre de sa compétence économique, les uns confortant les autres par leurs interventions. Initiative Eure-et-Loir, grâce au prêt d'honneur qui aide à « boucler » un plan de financement en renforçant les apports personnels, est l'un de ces maillons. Afin de porter l'information de cette offre auprès des chefs d'entreprises, de façon large et systématique, il était pour nous tout naturel de signer une convention de partenariat et de contribuer ainsi au fonctionnement de la plateforme.

En 2017, une majorité des entrepreneurs accompagnés par Initiative Eure-et-Loir sur le territoire du Grand Châteaudun avaient des projets de reprise. A quoi est dû ce mouvement et est-il voué à perdurer ?

Nous voulons penser que notre territoire, grâce aux efforts qui sont consentis par les collectivités, gagne en attractivité. Un commerce bien placé dans Châteaudun, un fonds d'artisan au carnet de rendez-vous bien rempli ou une entreprise dont le patron arrive à l'âge de la retraite sont de bons « outils de travail » dans lesquels, avec la passion et le courage nécessaires, il est intéressant d'investir. En partenariat avec Initiative Eure-et-Loir, nous les accompagnons pour les aider à concrétiser leur projet et ainsi à maintenir et développer le dynamisme économique local. Rien ne laisse sentir un quelconque fléchissement dans ce mouvement. Au contraire même, puisque l'activité des uns attire l'initiative des autres.

Selon vous, quelle(s) évolution(s) doivent mettre en place Initiative Eure-et-Loir et son réseau de partenaires pour renforcer leur action auprès des entrepreneurs dunois ?

Il faut, de la part des porteurs de projets, des idées claires sur leurs objectifs, de la persuasion, du courage et de la passion ; de la part d'Initiative Eure-et-Loir comme des autres organismes qui les aident, une bonne analyse de la qualité de leur projet, une « hardiesse » que ne peuvent pas toujours avoir les banques, une grande réactivité : le besoin de fonds est important dans les premiers jours de la reprise ou de la création. Il est nécessaire qu'ils soient débloqués dans des délais les plus courts possible.



Zoom sur Françoise ZIBELL : Bénévole au sein du Club des parrains et marraines d'Initiative Eure-et-Loir, elle accompagne Mikaël Terrones créateur de la « Fermeaventure » sur la commune de Saint- Maixme-Hauterive

« Fille d'expatrié, trilingue anglais/français/espagnol, diplômée HECJf, j'ai eu une vie professionnelle principalement orientée développement international dans les secteurs textiles, agro-alimentaires et tourisme.

J'ai été Directrice d'une PME de fabrication de ceintures avec 30 salariés, puis Directrice marketing de la filiale aménagement du territoire de la caisse des dépôts, et Directrice du développement hôtelier pour le compte de la filiale tourisme de la Caisse des dépôts.

Ayant connu « la solitude » d'un chef d'entreprise, j'ai souhaité pouvoir aider des repreneurs ou créateurs en leur permettant soit de poser des questions auprès d'une personne neutre avec une certaine expérience, soit d'échanger sur leurs difficultés, leurs satisfactions. Etre à l'écoute et proposer, si possible, des solutions me paraissent essentiels.

Lors de nos rendez-vous avec Mikaël Terrones nous avons échangé sur les difficultés qu'il a pu rencontrer, entraînant un retard dans l'ouverture de sa base de loisir initialement prévue pour l'été 2018. Nous avons ainsi évoqué des solutions intermédiaires et une ouverture partielle, cet automne. Des échanges riches en « brainstorming » ont permis de déterminer un certain nombre de nouvelles pistes à explorer.

En ce qui me concerne, je suis heureuse de pouvoir accompagner Mikaël dans le développement de son entreprise. »

AGENDA 1^{er} trimestre 2019

-  **Comités d'Agrément : 17 et 31/01 - 12 et 28/02 - 12 et 28/03**
Chartres - Dreux - Châteaudun
-  **Soirée FIRST STEP : 26/02**
dédiée aux nouveaux bénéficiaires Initiative Eure-et-Loir
-  **Rencontres INITIATIVE THÉMATIQUE :**
15/01 « La Compta et vous : les bonnes bases pour bien débiter »
14/02 « Construire un argumentaire commercial »
14/03 « La loi finance et ses implications »
-  **Permanence Dunoise : 3^{ème} vendredi du mois, de 9h à 12h**
Maison de l'Etat - 2 rue de Civry - Châteaudun
-  **Permanence Drouaise : 1^{er} jeudi et 3^{ème} mardi du mois, de 8h30 à 12h30**
Pépinière d'entreprises - 3 rue Henri Potez - Dreux
-  **Cafés de la Création : 1^{er} jeudi du mois, de 9h à 10h30**
360° de Cyril Avert - Rocade - Chartres
En partenariat avec le Crédit Agricole

3 questions à Gilles BLANCHARD - Responsable du Marché des Professionnels - et Nolwen COCHELIN - Responsable des professionnels et des agriculteurs de la région de Chartres - Caisse Régionale de Crédit Agricole Val de France



Le Crédit Agricole est un partenaire historique d'Initiative Eure-et-Loir. Selon vous, pourquoi ce partenariat est-il si fort ?

Aujourd'hui, nous accompagnons une création d'entreprise sur trois sur le département. Le Crédit Agricole est devenu incontournable en matière d'aide à la création d'emploi de proximité, tout comme Initiative Eure-et-Loir. Nous avons la même ambition de développement pour le territoire.

Nous fonctionnons également sur les mêmes valeurs mutualistes : nos conseillers examinent une première fois les projets qui sont ensuite validés en comités de prêt formés de nos élus.

Avec une vingtaine de conseillers en Eure-et-Loir nous sommes à même de répondre aux sollicitations des porteurs de projets avec un regard objectif.

Initiative Eure-et-Loir octroie des prêts d'honneur. Sous le regard du banquier, quelle est la plus-value d'Initiative Eure-et-Loir auprès des entrepreneurs ?

Prendre la décision de soutenir financièrement un projet n'est pas une chose facile. Le fait qu'un porteur de projet soit passé devant le comité d'agrément d'Initiative Eure-et-Loir permet d'avoir un double regard sur son projet. Cela lui apporte plus de crédit et en même temps, une vision globale plus objective.

Le prêt d'honneur octroyé par Initiative Eure-et-Loir venant renforcer les fonds propres de l'entrepreneur donne également plus de poids à son projet.

Qu'apporte le Crédit Agricole aujourd'hui au monde de l'entrepreneuriat ?

Tout d'abord, nous proposons une offre très large, car nous sommes banquiers et assureurs. Nous assurons le crédit, mais également l'entrepreneur et ses biens.

Ensuite, nous avons également une offre créateur à 1%, avec notamment une gamme souplesse qui permet de s'adapter en fonction des besoins spécifiques du créateur.

Notre volonté est d'être facilitateur de projet. C'est pourquoi, nous avons lancé depuis déjà quelques années les cafés de la création* qui permettent aux futurs entrepreneurs de rencontrer l'ensemble des acteurs de la création d'entreprise en un même lieu.

*Cafés de la création, 1^{er} jeudi de chaque mois à 9h à la Gourmandise à 360° - Avenue François Arago - CHARTRES

EN IMAGES...



Conférence de presse chez Mouton Esmard



Club Entrepreneurs



Remises de Fonds Collectives



Remise de prix Concours Fémin'Initiative



Rencontre du Club des Parrains et Mairaines chez MTS

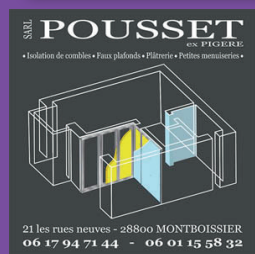


Zoom sur André POUSSET bénéficiaire Initiative Eure-et-Loir pour la reprise d'une plâtrerie sur la commune d'Amilly.

Après l'obtention d'un diplôme de maçon, carreleur et couvreur, André Pousset travaille pendant plusieurs années en tant qu'ouvrier puis chef monteur dans la charpente métallique, et enfin chef de chantier dans la maintenance de silos à céréales. La crise du blé, il y a deux ans, et son licenciement en découlant, il réalise que le moment est venu pour lui de se lancer et s'installer à son compte.

Il s'inscrit au Pôle Emploi et est redirigé vers la BGE Ismer dans le cadre du parcours Activ'Créa et de la formation longue dédiée à la création d'entreprise. C'est ensuite à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat qu'il entend parler de la vente de la plâtrerie PIGERE dont le gérant, fondateur de la société en 1973, souhaitait prendre sa retraite.

Dans sa recherche de financement, il présente son projet devant le comité d'agrément d'Initiative Eure-et-Loir en décembre 2017, qui lui octroie un prêt d'honneur reprise de 25 000€, ainsi qu'un parrain. Il reprend l'entreprise en mars 2018, maintenant ainsi 10 emplois sur la commune d'Amilly.



Aujourd'hui, André Pousset cherche à améliorer la performance de son équipe en investissant notamment dans du matériel neuf et mieux adapté. Il souhaite également acquérir de nouveaux locaux afin d'anticiper les évolutions à venir.

« Etre patron, ça ne s'improvise pas. On croit qu'on va se la couler douce, mais en fait, je fais plus d'heure que mes gars à l'heure actuelle. Il faut avoir les épaules solides et aimer ce que l'on fait. »

MEMBRE DE



WWW.INITIATIVE-EURETLOIR.FR

@initiativeeureetloir

contact@initiative-eureetloir.fr - 02 37 20 99 99